

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

Séance du 24 août 2026

fonction : **15**

Conseillers présents : **11**

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : Mme SINDT Béatrice ; M. KIEFFER Michel ; Mme BERNARD Adeline ; M. GABRIELE Jérôme ; Mme FILET Corinne ; M. MARCELLI Noa ; Mme LANG-FENDT Céline ; M. COSYN Yves ; M. BERGER Laurent ; M. HIRTZ Thiébaut

Absente excusée : Mme SCHMIT Christelle et Mme WOLFF Elsa

Présents par procuration : M. LINSTER Nicolas donne procuration à Mme FILET Corinne
Mme SINDT Valentine donne procuration à Mme SINDT Béatrice

2 – Décisions prises dans le cadre des délégations du Maire

Monsieur le Maire par la présente communication et en conformité avec les articles L 2122-22 et L 2123, informe les membres du conseil municipal que dans le cadre des délégations qui lui ont été transmises par délibération N° 8 lors de la séance du 20 mars 2026, il a accepté :

Les achats suivants de la Sté PC+ 7 Rue Lavoisier ZAC UNICOM BP 40280 57970 BASSE-HAM :

FACTURE C2600243 pour un montant de 990.83 € HT soit 1 189.00 € TTC (Nouvel ordinateur)
FACTURE C2600247 pour un montant de 454.16 € HT soit 545.00 € TTC (Mémoire RAM nouvel ordinateur)
FACTURE N° C2600248 pour un montant de 195.83 € HT soit 235.00 € TTC (Main d'œuvre ; configuration et déplacement)
FACTURE N° C2600309 pour un montant de 241.50 € HT soit 289.80 € (Licence et installation antivirus)

Il explique aux membres du conseil que l'ordinateur principal de la Mairie s'est arrêté et n'était pas réparable, de ce fait il a fallu en racheter un et faire réinstaller toute la configuration précédente.

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, à l'unanimité des membres présents, prend acte de ces informations et donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de donner suite à ce dossier.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 24 août 2026
Le Maire, Guy HOCHARD



Accusé de réception en préfecture
057-215703612-20260824-0224082026-DE
Date de télétransmission : 25/08/2026
Date de réception préfecture : 25/08/2026